

LA VILLE D'ÉPERNAY VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

OPAH-RU: c'est quoi?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. Un dispositif qui mobilise des aides publiques pour encourager les propriétaires à réhabiliter des logements privés anciens

Quelles sont ces aides?

De 2020 à 2025, bénéficiez de subventions de l'Anah, la Région Grand Est, la Ville d'Epernay, Epernay Agglo et Action Logement!

Quel est le montant des aides ?

Des subventions pouvant atteindre 30 % à 100 % du montant HT des travaux éligibles.

Pour quels logements?

Les logements du parc privé ayant plus de 15 ans.

Pour qui?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources).
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant.

Pour quels travaux?

- Économie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage...
- Maintien à domicile et adaptation du logement,
- · Remise aux normes de logement ancien ou dégradé,
- · Rénovation pour louer.

Des travaux réalisés par des professionnels du bâtiment labélisés RGF

www.epernay-centreville.fr

UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE

Avant de commencer vos travaux, contactez l'équipe du COMAL-SOLIHA 51 par téléphone au **0 800 77 29 30** - appels et services gratuits - ou rendez-vous aux permanences.

Un technicien du **COMAL-SOLIHA 51**se rend à votre domicile et effectue votre diagnostic gratuit, sans engagement.

Votre conseiller du **COMAL-SOLIHA 51**vous aide à monter le dossier de
demande de subventions

U4 L'Anah et la Ville d'Épernay vous notifient par courrier l'accord d'attribution de la subvention.

Ne commencez aucuns travaux et ne signez aucun devis avant de recevoir les accords de subventions!

Une fois l'accord obtenu, vous pouvez démarrer les travaux.

Le versement des subventions se fera après travaux sur présentation des factures.

PÉRIMÈTRE

Pour bénéficier des aides liées à l'OPAH-RU, votre projet doit se situer en centre-ville, dans le périmètre ci-dessous.



Aides aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs

La Ville d'Épernay met à votre disposition une équipe de professionnels pour :



Vous informer



Vous aider à définir votre projet



Vous assister techniquement



Vous rechercher des aides financières

N'HÉSITEZ PLUS,

RENSEIGNEZ-VOUS!

Auprès du COMAL-SOLIHA 51, gratuitement

Lors des permanences :

Le 1er et le 3e lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Maison de l'Habitat, 2, rue Colonel Pierre-Servagnat 51200 ÉPERNAY

Par internet:

opah.epernay@soliha.fr epernay-centreville.fr



Par téléphone :

0 800 77 29 30

Appel gratuit

En agence:

16, boulevard Hippolyte-Faure, 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

CoMAL.SOIHA.











